

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Collectivité : SYLVAINS LES MOULINS 27240

DATE DE CONVOCATION
15/04/2025
Membres :
En exercice : 18
Présents : 15
Votants : 16
Date d'affichage :
15/04/2025

Séance du 24 avril 2025 à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de Sylvains-Lès-Moulins, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Lydie REBER, Maire de la Commune de SYLVAINS-lès-MOULINS

Etaient Présents :

Mesdames Lydie REBER, Marie-Claude GUICHEUX, Sandrine COCAGNE, Marie-Reine REYNAUD, Laurence LAROCHE, Adèle COMELLAS, Stéphanie ALBERICI, Brigitte DURAND

Messieurs : Philippe BACCARO, Christophe VANDEWALLE, Pascal GRET, Sylvain ALLEAUME, Pierre BACHELET, Damien QUEVERDO, Jean Claude DERYCKE

Etaient absents excusés :

Anne Marie BONNARD-MOTYL a donné pouvoir à Lydie REBER

Était non excusés :

Monsieur Thibaut NEVEU, Madame Valérie SAMPERS

Secrétaire de séance :

Objet de la Délibération :

N°10/2025 – ATTRIBUTION ET VOTE DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS 2025

Mme le Maire propose aux élus du Conseil Municipal de voter le montant des subventions à attribuer aux associations.

- Ecole de Cirque ASLE	2500€
- SOS Solidarité	3431€
- Familles Rurales de Damville	6000€
- Judo Club Damvillais	1000€
- MJC	6221€
- Comité de Jumelage Allemand	2000€
- Escaladamville	<u>2000€</u>
Sous-total :	23152€
- Téléthon	50€
- S.P.A	350€
- Association de Kyudo de l'Iton	100€
- A.P.E. (Association des parents d'élèves de l'Iton)	800€
- Le Club de la Voie Romaine	1200€
- Comité des Fêtes	1200€
- Association du Patrimoine de Sylvains-lès-Moulins	500€
- APE Collège « Aimé Charpentier » Damville	400€
- Le Souvenir Français	50€
- MFR de BERNAY 1X70€	70€
- APPRENTIS « CFA EVREUX » : 4X70€	280€
- Action d'urgence et de reconstruction à Mayotte	<u>500€</u>
Sous-total	5500 €
Soit un total de	28652€



Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus.

Le 09/05/2025

Le Maire,
Lydie REBER